

AC anticorruption

Notre lettre d'information de juillet 2026, synthèse de nos actions réalisées au cours du mois de juin dernier. Notre association citoyenne et indépendante est agréée pour les atteintes à l'environnement, lutte contre la corruption, les atteintes à la santé, et participe à la protection des lanceurs d'alerte.

Actualités

- La défenseure des droits a publié « Le guide du lanceur d'alerte ». Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur son site [La Défenseure des Droits](#).
- L'AFA, l'Agence Française Anticorruption, vous propose un recueil de fiches pratiques pour vous guider dans une sélection de bases d'information publiques utile à l'évaluation de l'intégrité des [tiers](#). [AFA](#).
- L'écocide enfin reconnu dans le droit européen. Jeudi 16 novembre 2025 : Droit européen de **l'environnement**
- La HATVP voit ses missions élargies : le décret précisant les règles de transparence des activités d'influence réalisées pour le compte d'un mandant étranger a été publié le 1er août 2025. Un répertoire numérique a été créé le 01/10/2025 pour remplir cette mission: Du nouveau à la HATVP : [HATVP nouveaux textes](#)
- Voici un résumé intéressant des décisions de justice relatives à la responsabilité pénale des élus locaux, des fonctionnaires territoriaux et des acteurs de la vie associative, via l'observatoire SMACL : [Décisions de justice pénale](#)
- La prise illégale d'intérêts sera presque toujours, voire toujours, une faute personnelle détachable du service : [La prise illégale d'intérêts](#) via le blog Landot & associés.
- **Parmi les membres de notre association figurent des juristes bénévoles spécialisés dans la protection de l'environnement. Après les nombreux dossiers déjà traités, (ex.Nestlé, PLUI, Éolien, Méthaniseur, pollution,) AC a obtenu son agrément depuis le 1er janvier 2026 et pour une durée de 5 ans : [Agrément protection environnement](#)**
- Décret n° 2026-302 du 21042026 relatif à la simplification de la procédure contentieuse en matière environnementale et à l'accélération de certains projets- Légifrance. [Source Légifrance : décret simplifiant la procédure contentieuse "Environnement"](#) *Vous avez dit simplification, non une complexification du contentieux !*
- Procédures baillons : l'État français avait jusqu'au 7 mai pour transposer la directive européenne de 2024. Le décret du 30042026 a été publié le 5 mai dernier (seulement procédure civile), *sans concertation, ce texte est sans ambition en dépit des enjeux liés à la liberté d'expression* : [Décret du 5 mai sur les procédures baillons](#)
- #environnement vous avez dit référé environnemental ? À suivre.... [Source Blog Landot](#)

- [Loi du 25 juin 2026 : lutte contre les fraudes fiscales et sociales](#) : Renforcement des actions déjà engagées pour lutter contre les fraudes fiscales et sociales, avec un triple objectif : mieux prévenir et détecter, mieux lutter et sanctionner, mieux recouvrer.

Les affaires en cours

- 4 juin 2026 : Une plainte simple a été déposée par notre association, visant des activités présumées illégales dans le secteur des « Carrières » à Distroff, en Moselle : infodujour.fr [Distroff \(57\) plainte de AC!!](#)
- 5 juin 2026 : [#Homécourt](#) 54) : des soupçons de détournement de fonds publics, faux et usage de faux, ont entraîné le dépôt de plaintes dont celle en cours de notre association : infodujour.fr [Homécourt \(54\) : le maire visé par des soupçons de détournement de fonds publics et des faux](#)
- 10 juin 2026 : [#Symbio](#) : 350 M€ d'aides publiques, 70 % des emplois supprimés. Plainte de AC!! Pour ouvrir une enquête sur ces énormes aides public : infodujour.fr [Symbio : soupçons sur les aides publiques](#)
- 10 juin 2026 : [#Laas](#) : suite à nos plaintes, mise en garde à vue du maire : Source : ICI, le média de la vie locale : <https://share.google/riUqcTeHjTJXrEQBm> - Intervention de Maître Poudampa et de Marcel Claude Président d'AC!! Anti-Corruption.
- 11 juin 2026 : [#Laas](#) : suite, Béarn : le maire de Laàs, Jacques Pédehontaà, a été entendu en garde à vue pour soupçons d'abus de confiance . AC!! Très satisfaite de ses 4 plaintes dans ce dossier : sud-ouest.fr [Le Maire de Laas en garde à vue](#)
- 13 juin 2026 : [#Tresses](#) : Très bon article qui explique pourquoi AC!! Anti Corruption a porté plainte contre X dans cette affaire. Rue89Bordeaux : [À Tresses, la dépollution d'un terrain au-dessus d'une nappe d'eau potable s'enlise dans les méandres de la justice - Rue89Bordeaux](#)
- 23 juin 2026 : [#CorpsLara](#) : plainte contre X déposée le 16 mai dernier par AC!! dans cette affaire de rejet d'eaux usées d'une station de lavage dans le ruisseau de Lara à Corps en Isère et dont on attend les résultats d'analyse demandés par notre association : infodujour.fr : [Lavage automobile : une plainte pour pollution présumée en Isère](#)
- 26 juin 2026 : [#ProcèsNestléWaters](#) : AC!! est partie civile dans cette affaire. Le parquet général a demandé jeudi 25 juin 2026 à la cour d'appel de Nancy de revenir sur un jugement rendu en mars, qui avait décidé d'annuler, à cause de vices de forme, des expertises-clés contre Nestlé, poursuivi pour des décharges sauvages dans les Vosges. Concernant les expertises, décision le 17 septembre. Sur le fond, le procès reporté au 7 octobre. On espère toujours une condamnation rapide !
- 27 juin 2026 : [#AffairedestructionVillaSalesse](#) : notre association a porté plainte début mai dans ce dossier ainsi que l'association de sauvegarde du site d'Arcachon (Assa). Indépendamment de la plainte du Maire déposée contre son opposant et deux autres parties pour « violation de la vie privée », plainte que le parquet de Bordeaux a décidé de classer sans suite ; sur le fond, l'audience correctionnelle se tiendra mercredi 1er juillet à 13 h 30 au tribunal judiciaire de Bordeaux.



5 ans déjà et 317 plaintes !

Notre association a fêté le 15 juin dernier **ses 5 ANS** d'existence et tient à remercier tous les bénévoles pour ces cinq années de combat citoyen acharné.

Depuis la création d'AC !! anticorruption en juin 2021, l'association a déposé plusieurs centaines de plaintes, obtenu l'agrément du ministère de l'environnement, alerté sur de nombreux dossiers, en obtenant des résultats concrets en matière de décisions judiciaires.

AC !! est certainement le meilleur exemple de vigilance citoyenne par son rôle d'alerte et son engagement au service du bien commun.

Alors merci à tous les donateurs et adhérents qui nous ont soutenus durant ces 5 ans et continuent de nous soutenir, en étant toujours de plus en plus nombreux.

Joyeux anniversaire à notre association
merci pour votre soutien,
le combat continue...

Le président,
Marcel Claude

Un grand merci aussi à tous les journalistes qui relayent nos plaintes et, n'en déplaise à certains, AC!! Anti-Corruption démontre sa parfaite indépendance par le dépôt de plaintes dans des affaires qui concernent l'ensemble des partis politiques, et ce n'est pas notre faute si certains sont des champions (mais l'ancienneté des partis explique aussi cela) !

Vous pouvez aussi nous suivre sur X et Facebook

Remerciements chaleureux aux bénévoles

Juillet 2026 © par AC !!